RAPPORT D'ACTIVITÉ

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SAVE AU TOUCH

2020

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
de la Save au Touch

ÉDITO

PHILIPPE GUYOT
Président de la CCST

L'année 2020, achevée à l'heure où j'écris ces lignes, fut lourde de changements. Bien évidement cette crise du Covid 19 ne nous laissera pas sans marques. Tant au niveau social, économique, environnemental que politique, c'est à nous qu'il incombe d'en retenir le meilleur et de continuer à nous adapter aux changements. À nous d'en retenir le meilleur et de continuer à nous adapter. C'est sous ce regard que la nouvelle gouvernance a pris ses marques. Pleinement engagés dans la construction d'un projet durable répondant aux besoins du territoire, nous portons une ambition concrète inscrite autour de quatre objectifs. Assumer ses compétences, ordonner l'action publique au bénéfice d'un territoire équilibré, animer le territoire, en particulier en développant la mise en réseau des acteurs communaux et intercommunaux, et enfin, en se structurant pour devenir un pôle d'équilibre de l'ouest toulousain.

Ce premier rapport d'activité de la mandature met en lumière les fondations du projet territorial soutenu au jour le jour par l'implication des agents qui n'a jamais failli face à la crise. Je profite de cet édito pour les remercier, à la fois de leur confiance mais aussi de leur ténacité à assumer leur mission de service public.

La solidarité, c'est le sentiment qui a marqué cette année particulière. À ce titre les agents de nos quatre centres sociaux ont rivalisé d'imagination pour rester des lieux d'écoute et de lien pour maintenir l'inclusion sociale et l'accompagnement des habitants les plus fragiles.

C'est la solidarité qui a permis à nos commerces de proximité de traverser les vagues successives de confinement. En ce sens, nous avons recruté un agent dédié à l'accompagnement à la digitalisation des commerces et à la création de la plateforme d'animation commerciale jachetedansmaville-save-touch.fr, où plus de 250 commerçants sont d'ores et déjà référencés.

Solidaire pour être plus efficace. Ainsi, la mutualisation du service d'instruction du droit des sols, a permis l'instruction de 488 autorisations d'urbanisme. De même, la mutualisation de la gestion des voies communales a donné lieu au contrôle et à la sécurisation de l'ensemble des ouvrages d'art du territoire. Nous donnons pour objectif à l'année à venir, la réalisation de plusieurs grands chantiers améliorant votre quotidien notamment par la réalisation de plusieurs pistes cyclables.

La question environnementale étant au centre des préoccupations de notre mandature, la Communauté de Communes a démarré l'élaboration de son Plan Climat Air-Energie Territorial avec un diagnostic énergétique et de production de gaz à effet de serre dont nous vous présentons la synthèse avant la création d'un plan d'action à la hauteur des enjeux environnementaux.

Ensemble, continuons à maintenir le lien pour que nous traversions cette crise unis et solidaires.

SOMMAIRE

NOTRE TERRITOIRE 4

CARTE DES COMMUNES 5

LES COMPÉTENCES 6

LA GOUVERNANCE DE LA CCST 8

L'ORGANISATION DE LA CCST 10

BUDGET 2020 DE LA CCST 12

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 16

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT 18

COLLECTE DES DÉCHETS 20

URBANISME 22

DOMAINE PUBLIC ET INFRASTRUCTURES 26

ACTION ET COHÉSION SOCIALE 28

Directeur de la publication : Philippe Guyot – Président de la Communauté de Communes
Rédaction : Alix Rovira et les services
Maquette : Frédéric Armand et Guillaume Delagnes
Crédit photo : CCST, Patrice Massacret et Christophe Picci (photos aériennes)

Rapport établi conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Document transmis aux 7 communes de la Communauté de Communes de la Save au Touch.

NOTRE TERRITOIRE

Situé aux portes de la Haute-Garonne et du Gers, traversé par la vallée de la Save, notre territoire se définit par un caractère naturel tissé par de nombreuses rivières et couronné par la forêt de Bouconne, poumon vert de l'Ouest toulousain.

41 947 habitants (selon le dernier recensement INSEE)

Nous arborons un cadre de vie conciliant les ressources rurales et urbaines, ralliant **7 communes** aux atouts complémentaires qui attirent de plus en plus de concitoyens en quête d'espace et de qualité de vie.

Un territoire solidaire, résolument tourné vers un avenir durable pour les générations futures, partageant des points essentiels avec l'aire urbaine de l'agglomération toulousaine, et ayant l'ambition de préserver son attractivité et sa richesse.

185

hectares de zones d'activités

3 623 entreprises

79%

d'actifs

1 418 hectares de forêt (14% du territoire)

100

Km² (Source INSEE)

4 091 hectares agricoles (41% du territoire)

Commune de Sainte-Livrade

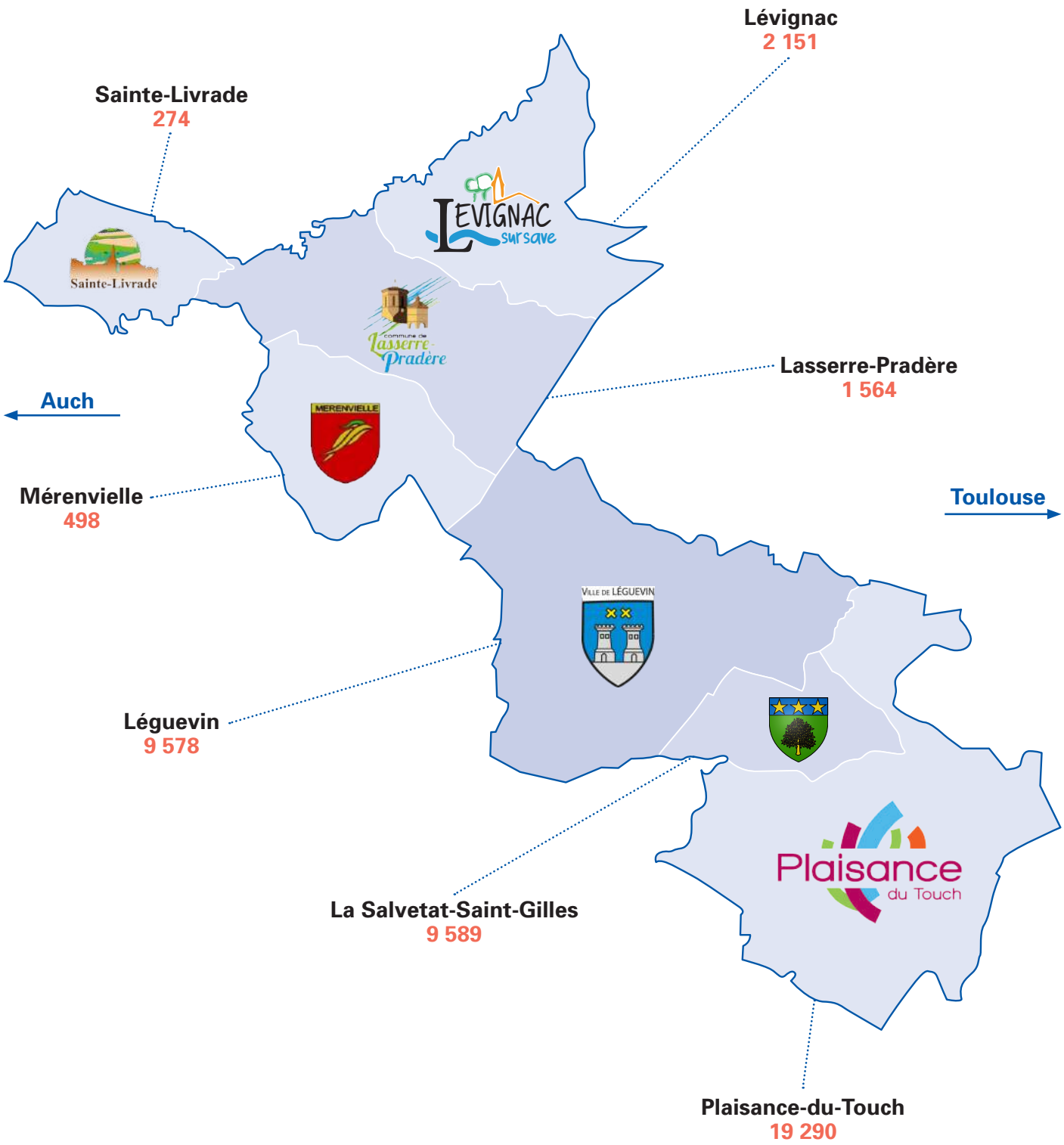

*Source INSEE - Populations légales en vigueur à compter du 1er janvier 2021

LES COMPÉTENCES

La Communauté de Communes rassemble aujourd'hui 7 communes adhérentes qui ont choisi de déléguer un certain nombre de leurs compétences à la structure intercommunale afin qu'elles soient gérées de façon cohérente sur l'ensemble du secteur. La CCST gère aujourd'hui **17 compétences**.

Les compétences de la Communauté de Communes présentées ci-dessous, ont été mises en conformité avec l**a loi NOTRe en 2016, ce qui a fait l'objet d'un vote du Conseil communautaire du 17 juillet 2018 et de toutes les communes.**

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE
SCOT et élaboration du PLUi-H.

AIRES ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE ET TERRAINS FAMILIAUX LOCATIFS
Aménagement, entretien et gestion des aires.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)
Aménagement de cours d'eau, défense contre les inondations, protection et restauration des zones humides.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Aménagement, entretien et gestion des zones d'activités, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire, accompagnement d'entreprises et promotion du tourisme dont la création d'Offices de Tourisme.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS
Gestion des déchetteries, ramassage des ordures ménagères.

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT
Dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande de l'énergie .

ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

CRÉATION ET GESTION DES MAISONS DE SERVICE PUBLIC
Et définition des obligations de service public.

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

CRÉATION, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS
Culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et d'intérêt communautaire.

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES
Actions d'animations et d'organisation de spectacles. Soutien à des manifestations culturelles et sportives ayant un intérêt communal.

ÉLABORER LE PLAN INTERCOMMUNAL DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (EPAVE)

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE
Prise en charge des supports permettant d'améliorer la circulation de l'information entre les communes membres.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE
Établissement et exploitation d'infrastructures de communication électronique destiné à recevoir des réseaux (Pylônes, Fibre optique ligne DSL).

TOURISME
Réalisation et entretien et aménagement des sentiers de randonnée prévu dans le schéma communautaire. Participer au développement de la base de loisirs de Bouconne.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

LA GOUVERNANCE DE LA CCST

La Save au Touch permet, en lien étroit avec ses communes membres, de développer des projets de territoire et d'assurer la gestion des services publics pour le quotidien des habitants et le rayonnement du territoire.

41

conseillers communautaires

1 bureau composé de 10 membres

135

délibérations dans l'année

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Depuis juillet 2020, un nouveau mandat a débuté avec une nouvelle gouvernance et un nouveau Conseil Communautaire. Il est composé du Président, des Vice-Présidents, de Conseillers Communautaires issus des Conseils Municipaux des communes membres.
Il se réunit une fois par mois.
Chaque commune a un nombre de représentants proportionnel au nombre d'habitants.

Communes	Population	Représentants
Lasserre-Pradere	1 564	2
Mérenvielle	498	1
Sainte Livrade	274	1
Lévignac	2 151	2
Léguevin	9 578	9
La Salvetat St-Gilles	9 589	8
Plaisance-du-Touch	19 290	18

Le Conseil Communautaire définit la politique de la CCST, vote le budget et les projets proposés par les commissions et les services. Il gère les affaires relevant des compétences de l'intercommunalité.

LE BUREAU ET LES COMMISSIONS

Le bureau se compose de 10 membres : Le Président et 9 Vice-Présidents qui ont été élus par le Conseil Communautaire conformément aux dispositions de **l'article L.5211-10 du CGCT**.
Il débat des orientations stratégiques pour le territoire et des actions et projets à réaliser relevant du champ de compétences de la communauté avant leur présentation au Conseil Communautaire.

PHILIPPE GUYOT
Maire de Plaisance-du-Touch
Président de la CCST
Commission Appel d'offres

ETIENNE CARDEILHAC-PUGENS
Maire de Léguevin
1e Vice-President
Commission Aménagement du territoire (urbanisme) / SCOT/ Développement économique

RAYMOND ALEGRE
Maire de Mérenvielle
2e Vice-President
Commission Finances/ Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées/matériel

SYLVIANE COUTTENIER
Maire de Sainte Livrade
3e Vice-Presidente
Commission Environnement/propreté

FRANÇOIS ARDERIU
Maire de La Salvetat Saint Gilles
4e Vice-President
Commission Convention Territoriale Globale / Social

FRÉDÉRIC LAHACHE
Maire de Lévignac
5e Vice-President
Commission Communication /démocratie participative

CHRISTIAN TAUZIN
Adjoint au Maire de Lasserre-Pradère
6e Vice-President
Commission Système d'information dont SIG

JOSEPH PELLEGRINO
Adjoint au Maire de Plaisance-du-Touch
7e Vice-President
Commission Voirie/ pistes cyclables / réseaux /accessibilité

MARJORIE LALANNE
Adjointe au Maire de Léguevin
8e Vice-Presidente
Commission Développement durable / transition écologique

ELIANE ANDRAU
Adjointe au Maire de La Salvetat Saint Gilles
9e Vice-Presidente
Commission Culture et animation

Communes de moins de 1 000 habitants :
le Maire est désigné Conseiller Communautaire

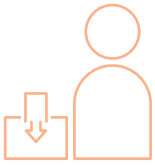

Communes de plus de 1 000 habitants :
les électeurs désignent leurs Conseillers Communautaires

Le Conseil Communautaire :
est composé de 41 Conseillers Communautaires qui élisent le président et les membres du Bureau

Il prend les décisions.
Se réunit une fois par mois en séance publique

Le Bureau :
rassemble le Président et les 10 Vice-présidents

Il donne un avis et arbitre les propositions des commissions, prend des décisions déléguées par le conseil.
Se réunit une fois par mois

Les commissions et groupes de travail :
sont composés de Conseillers Communautaires et Municipaux des 7 communes membres

Ils débattent et font des propositions

L'ORGANISATION DE LA CCST

Au 31 décembre 2020, la répartition de l'effectif de la Communauté de Communes de la Save au Touch est :

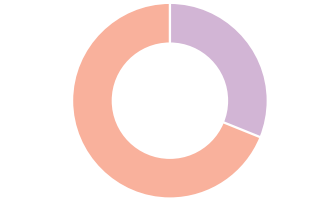

33 Agents non permanents (31%)

74 Agents permanents (69%)

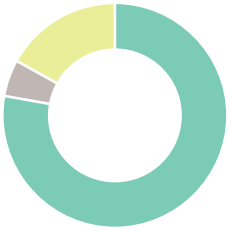

Catégorie A (18%)

Catégorie B (5%)

Catégorie C (77%)

29 Femmes (39%)

45 Hommes (61%)

Catégorie A : agent de conception et de direction, encadrement supérieur et direction
Catégorie B : agent d'application, encadrement intermédiaire
Catégorie C : agent d'exécution ou d'exécution supérieure, encadrement de proximité

RÉPARTITION PAR SERVICE

	Nombre	ETP
Administration	1	1
Finances	3	3
RH	1	1
Techniques	3	3
Environnement/propreté	45	44,6
Social	18	16,9
Urbanisme/ aménagement territoire	3	2,8
TOTAL	**74**	**72,3**

RÉPARTITION PAR ÂGE

	Âge minimum	Âge moyen	Âge maximum
Agents permanents	27	**47,08**	63

25>29 ans	3
30>34 ans	7
35>39 ans	5
40>44 ans	13
45>49 ans	14
50>54 ans	13
55>59 ans	15
>60 ans	4
TOTAL	**74**

Communes de Mérenvielle et Lasserre-Pradère

BUDGET 2020 DE LA CCST

Le budget de la Communauté de Communes de la Save au Touch est composé de plusieurs éléments.
La première partie du budget comprend toutes les dépenses liées aux services proposés aux habitants (action sociale, construction, entretien et fonctionnement d'équipements, voirie, ordures ménagères, …).
La seconde partie correspond aux dépenses de fonctionnement de la collectivité (ressources humaines, informatiques, siège de la collectivité…).

Ainsi, vous pouvez comprendre comment notre politique budgétaire vous est utile au quotidien.

FONCTIONNEMENT

Dépenses

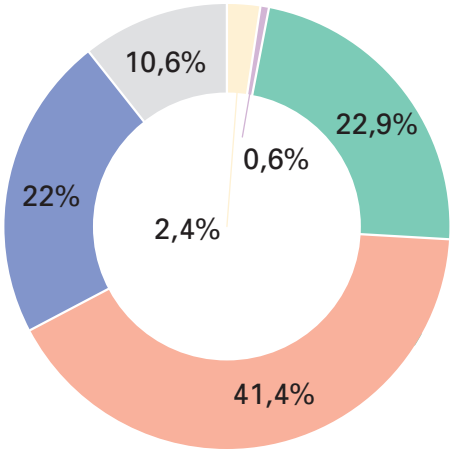

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Reversement aux communes
- Participations organismes, indemnités élus
- Intérêts de la dette
- Opérations ordre entre sections

16,720 millions d'euros

EXCÉDENT :
2,464 MILLIONS D'EUROS

19,184 millions d'euros

Recettes

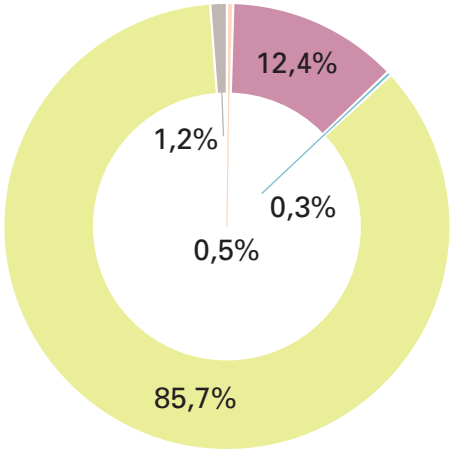

- Produits des services
- Impôts et taxes
- Remboursement maladie
- Dotations et participations
- Produits exceptionnels, autres produits
- Opérations ordre entre sections (0,01%)

16,436 MILLIONS DE RECETTES FISCALES EN 2020

IMPÔTS ISSUS DU MONDE ÉCONOMIQUE

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises
- Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour partie

IMPÔTS ISSUS DES MÉNAGES

- Taxe d'habitation
- Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties
- Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères pour partie

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

2017 : 1 314 224 €
2018 : 1 272 626 €
2019 : 1 237 684 €
2020 : 1 272 927 €

Versée par l'état pour l'autonomie des collectivités.

2, 369 millions de Dotations et Participations*

*Les dotations correspondent aux montants que l'Etat attribue à chaque collectivité annuellement. La participation correspond aux versements des acteurs publics aux projets de la Communauté de Communes de la Save au Touch (CAF, Citéo, ..).

ÉVOLUTION DES DÉPENSES

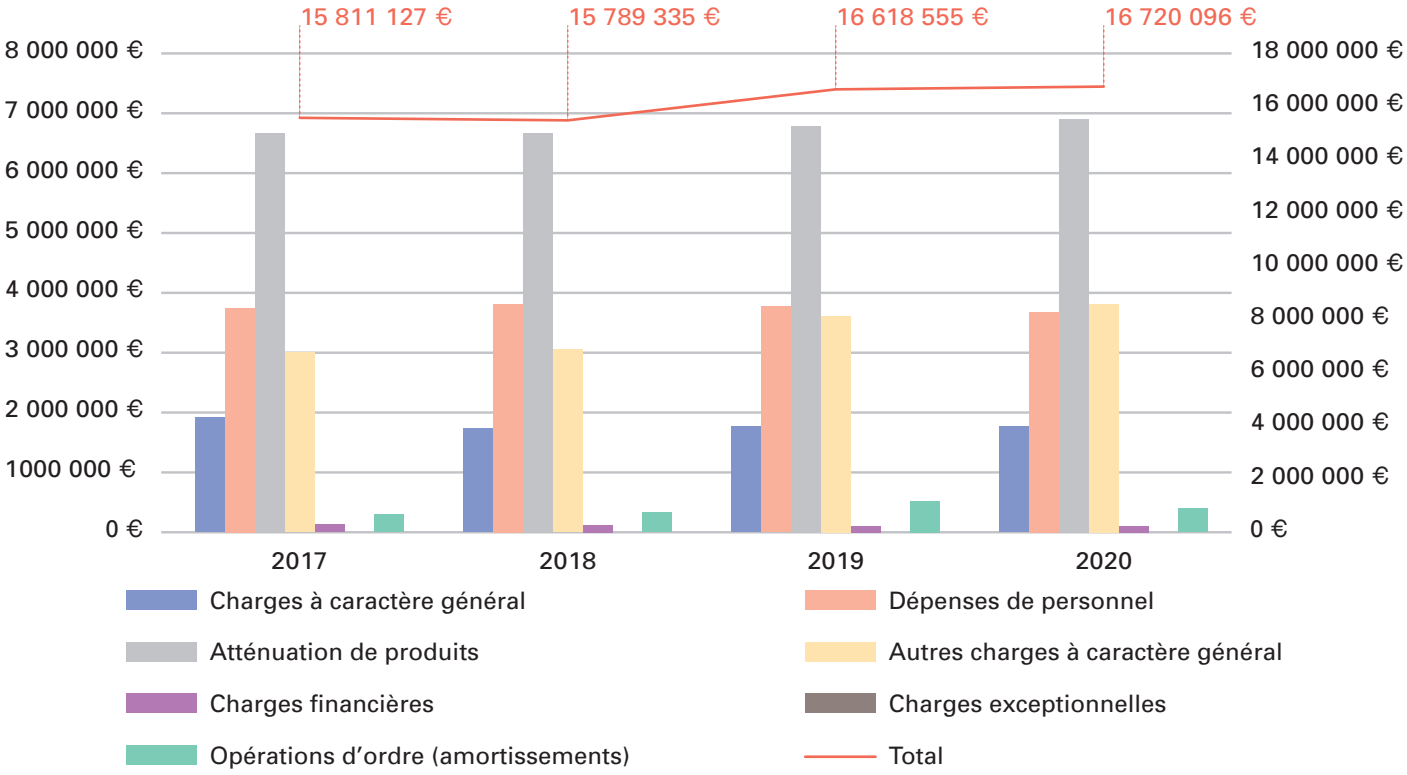

Une certaine stabilité des dépenses globales est à noter entre 2019 et 2020 mais cette absence d'évolution cache une structuration différente des postes de dépenses. Les baisses de dépenses en charges de personnel et en charges financières compensent une hausse des atténuations de produits, principal poste de dépense, qui regroupent essentiellement les versements de l'EPCI aux communes et des autres charges à caractère général.

BUDGET 2020 DE LA CCST

FOCUS - REVERSEMENT AUX COMMUNES

LE SOUTIEN APPORTÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA SAVE AU TOUCH AUX 7 COMMUNES MEMBRES SE DÉCLINE EN :

- attribution de compensation qui correspond à un versement obligatoire d'une intercommunalité à fiscalité propre à ses communes membres. Son montant est calculé de façon à garantir à chaque commune, le même niveau de richesse que l'année précédant l'intégration dans l'intercommunalité (déduction faite des charges transférées) ;
- dotation de solidarité communautaire qui correspond à un versement facultatif, nécessitant une délibération annuelle et prenant en compte prioritairement l'importance de la population et la richesse de la commune ;

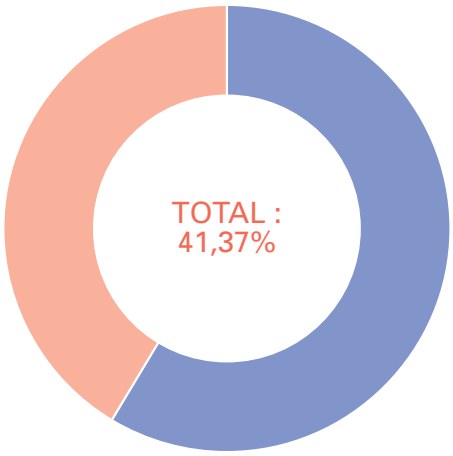

6,916 millions d'euros : 41,37% des dépenses de fonctionnement globales.

Les atténuations de produits sont anticipées comme stables autour de 7 000 000 euros. Elles regroupent :

- Les attributions de compensation versées aux communes (2 734 000 euros),
- La dotation de solidarité communautaire (2 350 000 euros),
- Le FNGIR : fonds national de garantie individuel des ressources (1 831 456 euros),
- Une enveloppe de 100 000 euros au titre du fond de régime L'OCCAL afin de soutenir le tissu économique du territoire.

L'enveloppe allouée à la dotation de solidarité communautaire est en euros et répartie comme suit : sanctuarisée en 2021 à 2 350 000 €.

	DSC 2021 par commune	Rappel DSC versée en 2020	Variation 2021/2020 en euros	Variation 2021/2020 en %	Répartition de la DSC par commune
Plaisance-du-Touch	**1 181 354,66**	1 182 173,50	-818,84	-0,07%	50,27%
Léguevin	**481 011,71**	479 253,62	+1 758,09	+0,37%	20,47%
La Salvetat-Saint-Gilles	**304 019,88**	304 992,38	-972,50	-0,32%	12,94%
Lévignac	**122 738,58**	122 836,65	-98,07	-0,08%	5,22%
Lassere-Pradère	**122 502,99**	122 708,90	-205,91	-0,17%	5,21%
Mérenvielle	**69 348,48**	69 582,32	-233,84	-0,34%	2,95%
Sainte-Livrade	**69 023,71**	68 452,63	+571,08	+0,83%	2,94%

Commune de La Salvetat-Saint-Gilles

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SOUTIEN AUX COMMERCES DE PROXIMITÉ

Face aux conséquences de la crise sanitaire qui frappe le monde économique, la Communauté de Communes de la Save au Touch se mobilise pour soutenir les entreprises de son territoire. En décembre 2020, elle a recruté un agent en charge d'accompagner les commerces dans leur développement et de créer une dynamique commerciale du territoire.

MODERNISER LE COMMERCE DE PROXIMITÉ GRÂCE AU CLICK AND COLLECT

Entre les fermetures administratives liées à la crise et les habitudes de consommation qui évoluent, la Communauté de Communes de la Save au Touch met en place un service pour accompagner les commerçants qui souhaitent créer leur propre site de vente en ligne en mode click and collect. Ce service est offert aux artisans et commerçants du territoire, et les 3 premiers mois d'abonnement à la solution e-commerce sont gratuits.

- Définition du projet avec le commerçant : objectifs, clientèle cible, moyens humains …
- Création du site e-commerce par le manager de commerce : design, catalogue produits
- Accompagnement marketing pour la définition d'offres commerciales, des moyens de communication
- Formation du commerçant à l'utilisation du site : gestion de la page d'accueil, ajout d'articles au catalogue, traitement des commandes
- Assistance technique sur plusieurs mois (actions ponctuelles)

Quels sont les avantages de la vente en ligne pour les commerces de proximité ?

- Augmenter leur visibilité sur internet
- Donner accès aux consommateurs, à leur magasin, 24h/24 et 7j/7
- Faciliter l'achat et le retrait des marchandises grâce au Click & Collect
- Exploiter un nouveau canal de vente et ainsi répondre aux besoins actuels
- Augmenter son chiffre d'affaires grâce à la vente additionnelle

LA CRÉATION D'UNE PLATEFORME QUI CONNECTE LES HABITANTS ET LES COMMERÇANTS

Les échanges menés avec les différents artisans et commerçants de la Communauté de Communes de la Save au Touch ont mis en lumière le fait que beaucoup d'entre eux ne sont pas encore prêts à passer de manière autonome au digital. Les principaux freins sont :

- le manque de moyen humain,
- la méconnaissance du digital.

Suite à ce constat, la CCST a décidé de créer une plateforme qui permettrait d'offrir une meilleure visibilité à l'ensemble des artisans et commerçants du territoire, quelque soit leur niveau de connaissance du digital.
Avec la création de la plateforme j'achète dans ma ville Save-Touch, la CCST souhaite pérenniser le commerce de proximité grâce à un service 100% gratuit. La plateforme s'appuie sur les valeurs véhiculées par le commerce local : proximité et lien social. Chaque artisan, chaque commerçant peut proposer une page vitrine pour mettre en avant son savoir-faire et fournir les informations pratiques de son commerce.

Bien plus qu'un simple annuaire, la plateforme est dynamique et propose d'animer le réseau des commerçants par des opérations marketing mettant en avant des produits, des services, comme pour la Fête des Mères. L'artisanat est présent sur le territoire, et il mérite d'être valorisé. Un premier événement a été créé pour la Fête du Pain, avec des vidéos réalisées par la Communauté de Communes pour faire découvrir les coulisses de la boulangerie. D'autres métiers seront mis en lumière par la suite.

Les artisans et commerçants contribuent au dynamisme et à l'économie du territoire en générant de nombreux emplois. C'est pourquoi, la plateforme j'achète dans ma ville relaye chaque mardi, les offres d'emplois des commerces de proximité, pour recréer du lien social et de l'attractivité.
La plateforme sera évolutive et pourra être le socle de nombreuses actions pour soutenir les commerces de proximité et l'artisanat, et porter des valeurs fortes comme la réduction des déchets, autre compétence de la CCST.

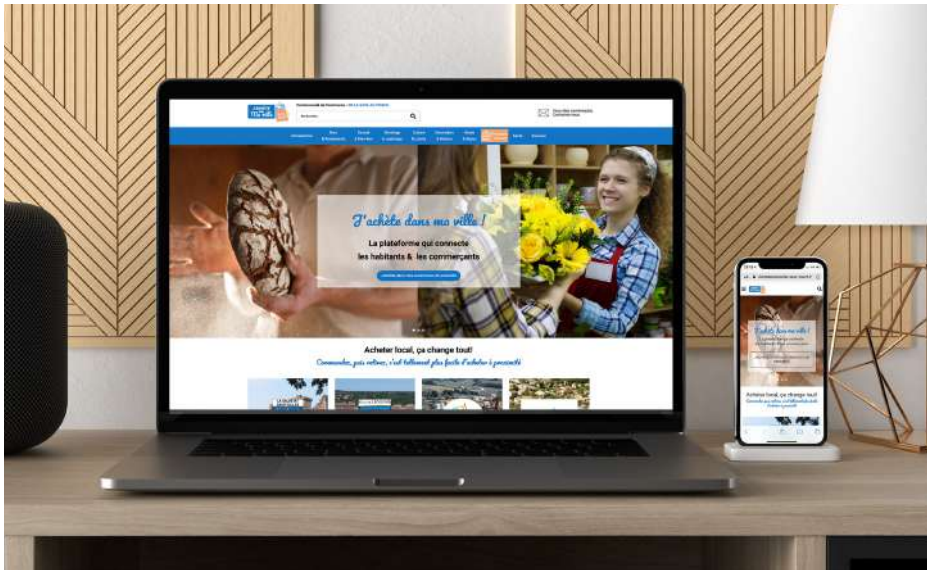

10

grandes catégories
de commerce

250

artisans et commerçants
référencés sur la plateforme
jachetedansmaville-save-touch.fr

PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FONDS L'OCCAL

La communauté de communes a participé à hauteur de 100 000 euros au financement du fonds L'OCCAL déployé par la région Occitanie. Il repose sur trois volets :

- Des aides à la trésorerie (loyers, ressources humaines spécifiques, besoins en fonds de roulement, etc.) par des avances remboursables.
- Des aides pour financer les investissements pour la mise en œuvre des mesures sanitaires et de relance (investissements matériels et immatériels et aménagements immobiliers destinées à favoriser la relance et la montée en gamme et la digitalisation des entreprises) par des subventions.
- Des aides aux loyers aux commerces indépendants ayant un local commercial ouvert au public et cinémas indépendants qui subissent une fermeture administrative par des subventions.

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

En 2020, la Communauté de Communes de la Save au Touch a démarré l'élaboration de son Plan Climat Air-Energie territorial. Nous vous présentons ici la première étape, **le diagnostic du territoire**, dont voici la synthèse.

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE : 650 GWH/AN

Les transports (personnes et marchandises) et les logements sont les deux principaux postes de consommation énergétique sur le territoire et représentent respectivement 45 % et 36% des consommations.

Consommation d'énergie finale, en MWh, par secteur et par source

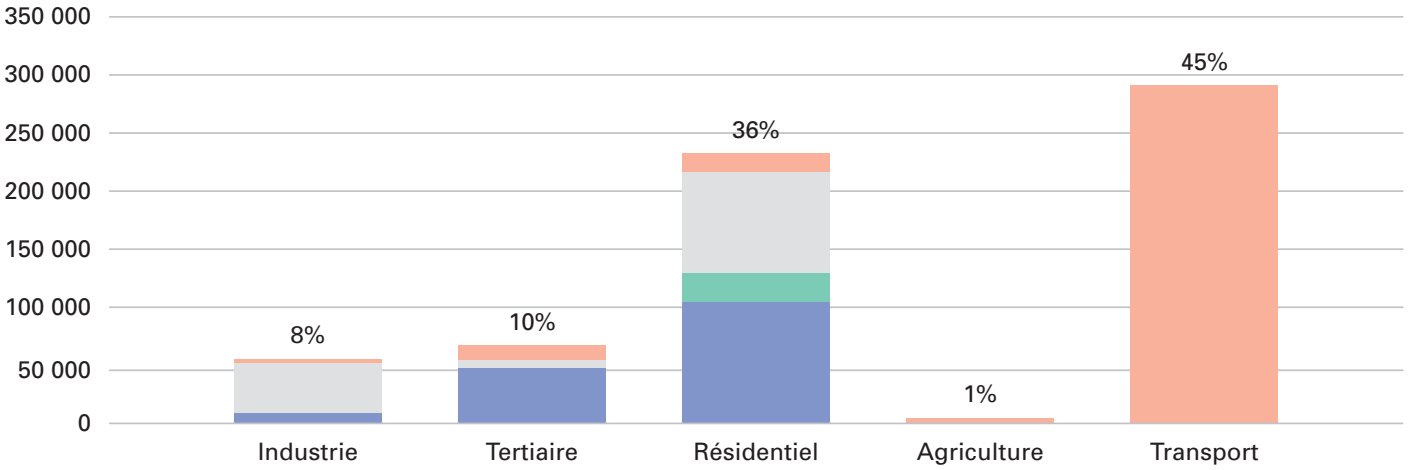

Répartition de la consommation énergétique finale, par source

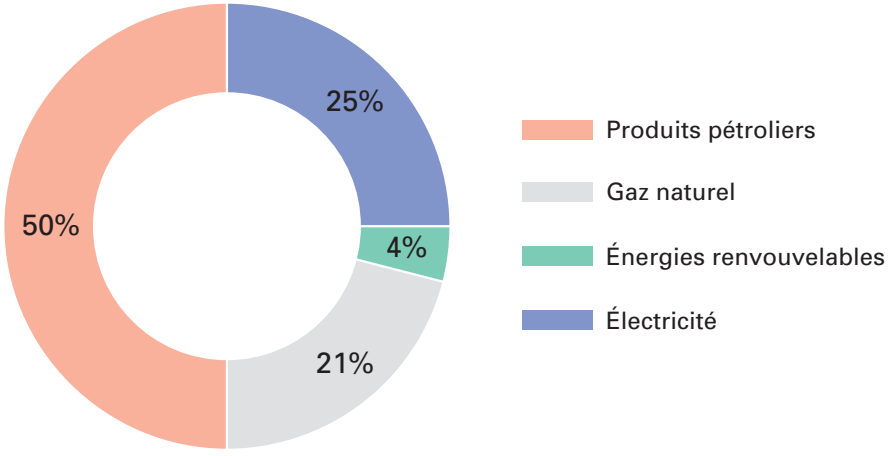

Répartition de la facture énergétique actuelle, par source

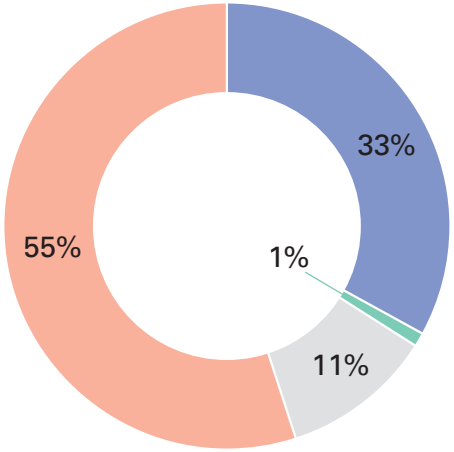

Les produits pétroliers sont la première énergie consommée avec 50 % des consommations. Les énergies renouvelables recensées ici sont les consommations de bois des système individuels et des cheminées. Les énergies consommées par les secteurs résidentiel et tertiaire sont très diversifiées.

La facture énergétique annuelle du territoire est estimée à 72 M€. Elle est pour plus de la moitié liée à l'usage de produits pétroliers. Vient ensuite l'électricité (36 %) et le gaz (11 %). La part du bois est très faible.

LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE : 32 GWH

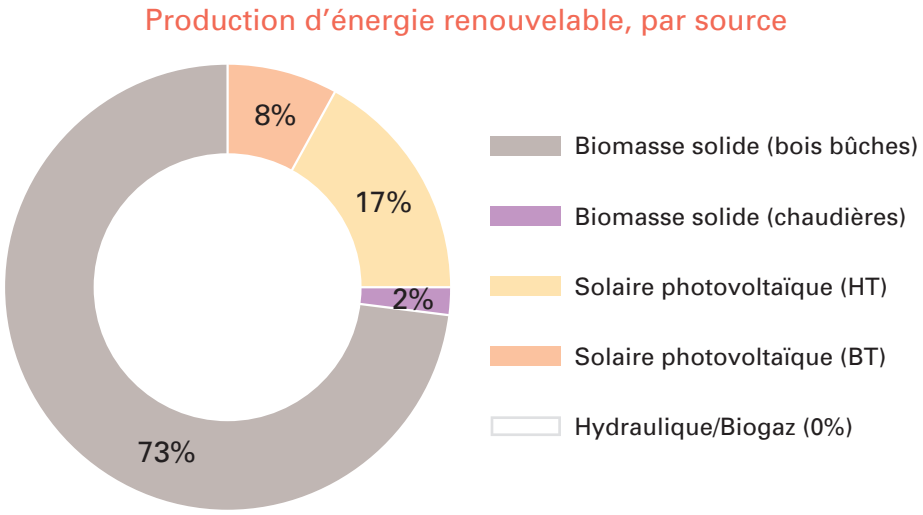

Les productions d'ENR locales correspondent à **seulement 4 % des consommations d'énergie du territoire.**

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCST

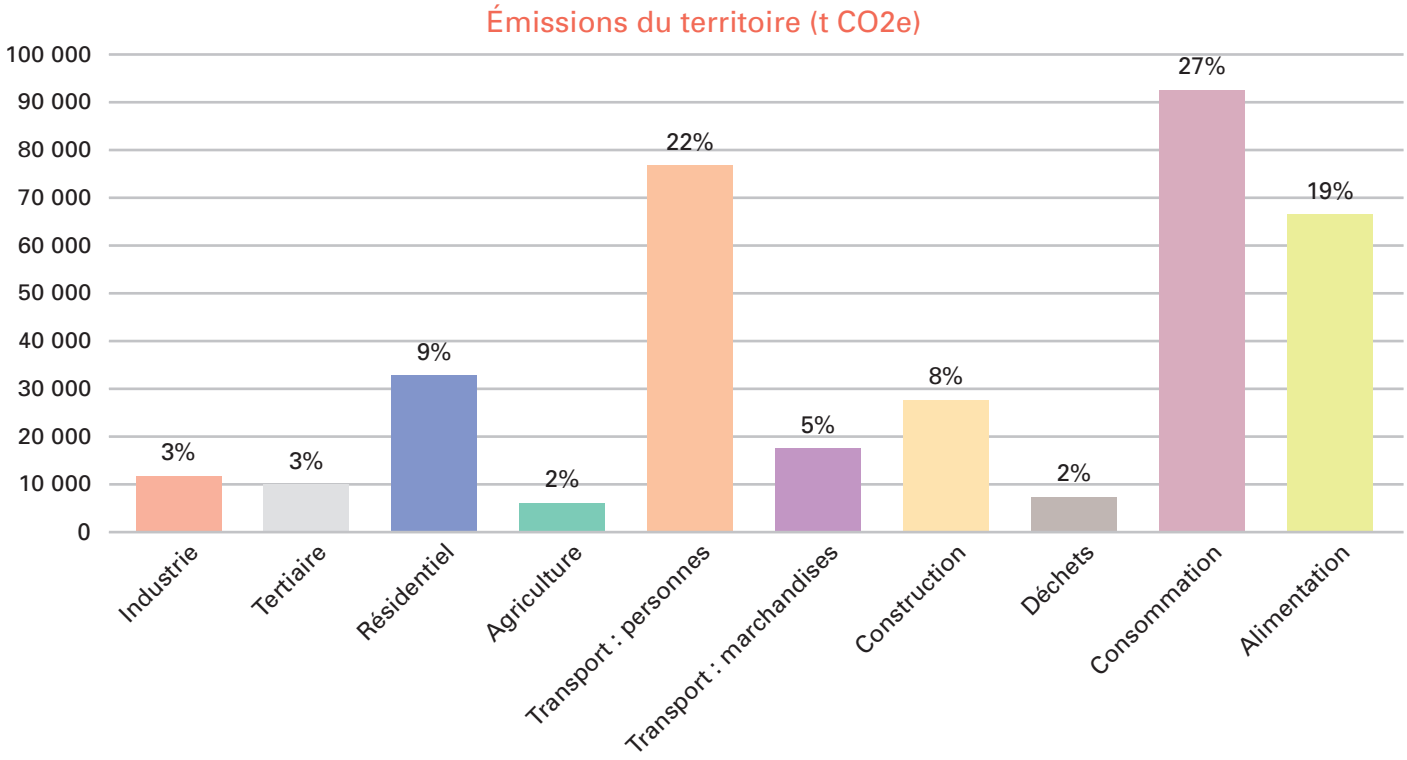

Le territoire émet 350 000 tCO2e/an. Qu'est-ce-que cela représente ?

- Plus de 27 000 tours de la terre en avion effectués par un passager.
- La combustion de 110 millions de litres de gasoil, équivalents au volume de 37 piscines olympiques

COLLECTE DES DÉCHETS

La Communauté de de Commune de la Save au Touch assure pour les 7 communes de son territoire la collecte des déchets. Le traitement de ces derniers est assuré par le syndicat mixte DECOSET, dans les structures de traitement situées à Bessières.

En 2020, le coût total de la gestion des déchets à la CCST représente 6 642 600 €, dont 2 853 400 € imputables à la collecte et 2 007 900 € dû au traitement des déchets.

Cette même année, le service de collecte a adapté ses tournées dès le premier confinement de mars, et ce afin de limiter les risques de contagion des agents par la COVID-19. Lors de la levée des mesures sanitaires en juillet, les collectes ont repris à leur rythme antérieur.

RÉPARTITION MOYENNE DES PRINCIPAUX DÉCHETS COLLECTÉS (EN KG/AN/HABITANT) :

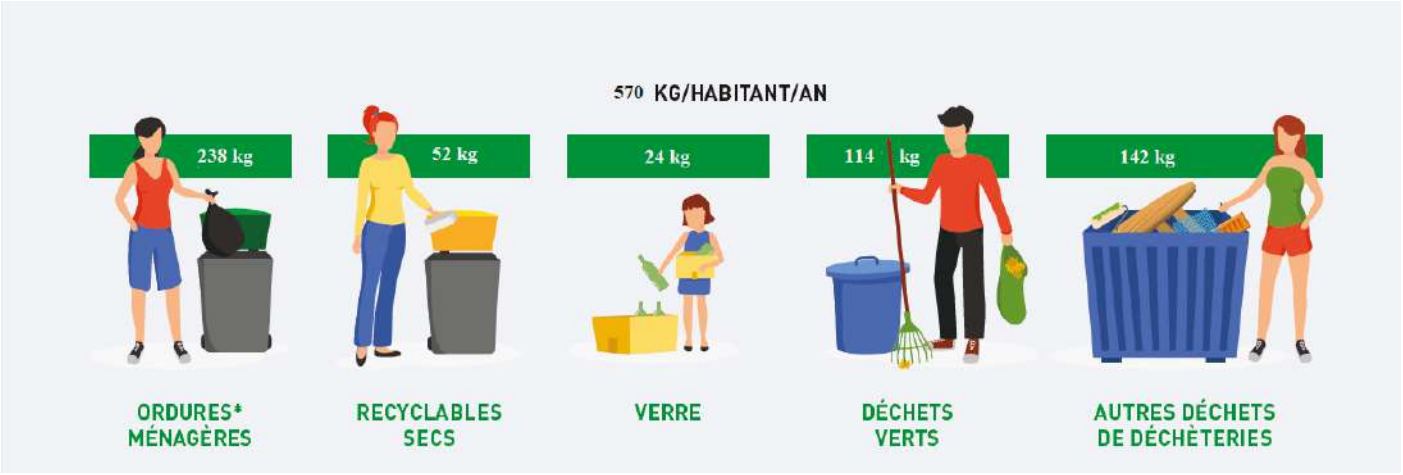

	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OMR hors verre	Déchets des déchetteries	Déchets verts
Coût aidé en € TTC	2 733 000 €	40 600 €	1 404 400 €	722 500 €	854 800 €
Répartition en %	45%	1%	23%	12%	14%
Tonnages	9 509 t	963 t	2 057 t	5 667 t	4 543 t
Ratio en kg par habitant	238 kg	24 kg	52 kg	142 kg	114 kg
Répartition en %	40%	4%	9%	24%	19%
Coût aidé en € TTC par habitant	69 €	1 €	35 €	18 €	21 €
Coût aidé en € TTC par tonne	287 €	42 €	683 €	127 €	188 €

Encombrants	Déchets d'activités de soins	Déchets des collectivités	Déchets des professionnels	Autres services	TOTAL
197 000 €	600 €	35 800 €	0 €	141 900 €	**6 130 600 €**
3%	0%	1%	0%	2%	**100%**
383 t	0 t	673 t	0 t	189 t	**23 984 t**
10 kg	0 kg	17 kg	0 kg	5 kg	**601 kg**
2%	0%	3%	0%	1%	**100%**
4,9 €	0,02 €	0,9 €	0 €	3,6 €	**154 €**
515 €	3 760 €	53 €	0 €	750 €	**256 €**

URBANISME

HISTORIQUE

Pour mémoire, la loi du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme rénové dite loi « ALUR » a mis en œuvre le dispositif de fin d'accompagnement des services de l'État pour l'instruction des autorisations du droit des sols. Dans une dynamique de mutualisation, le Conseil communautaire de la CCST a décidé de créer un service commun d'Instruction du Droit des Sols (dénommé dans ce rapport « service ADS ») et délibéré en ce sens le 12 mars 2015. Deux enjeux ont guidé le choix de cette mutualisation : harmoniser les procédures et diminuer les coûts de fonctionnement.

Une convention, conclue entre la CCST et les communes membres, définit les conditions de fonctionnement dudit service (constitution du service, répartition des missions et modalités de remboursements). Cette dernière court sur une durée 6 ans (1er avril 2015 au 31 mars 2021).

DÉLIBÉRATIONS ET AVENANTS DE LA CCST

- N°2015_14_DELIB du 12 mars 2015 – objet : convention de mise en place du service commun ADS
- Avenant n°1 : N°2015_74_DELIB du 24 août 2015 – objet : Modification de la convention du 12 mars 2015 (conditions de remboursement)
- Avenant n°2 : N°2020_088_DELIB du – objet : rectification d'une erreur matérielle relative à la durée de la convention

MISSIONS GÉNÉRALES DU SERVICE ADS

- Instruction des actes relatifs à l'affectation du droit des sols :
  - Certificatif d'Urbanisme opérationnel (CUb)
  - Déclaration préalable (DP)
  - Permis de construire (PC)
  - Permis d'aménager (PA)
  - Permis de démolir (PD)
- Accompagnement des communes dans le cadre des avant-projets.
- Aide juridique et technique sur les dossiers pré-contentieux et contentieux.

ELÉMENTS CLÉS

- Décision de créer un service ADS par délibération du 12 mars 2015
- Convention de mise en place d'un service commum ADS pour 6 ans (1er avril 2015 au 31 mars 2021)
- Ouverture du service au 1er avril 2015
- Début de l'instruction des AU : 1er juillet 2015

Commune de Plaisance-du-Touch

AUTORISATIONS D'URBANISME INSTRUITES EN 2020

AUTORISATIONS D'URBANISME (AU) TRAITÉES MENSUELLEMENT

Mois/AU	PA	PC	PD	DP	CU	TOTAL
Janvier	0	16	0	19	7	**42**
Février	1	12	0	32	1	**46**
Mars	0	5	0	18	0	**23**
Avril	0	3	0	9	0	**12**
Mai	2	12	0	32	0	**46**
Juin	1	19	1	40	2	**63**
Juillet	0	13	0	27	3	**43**
Août	2	7	0	25	2	**36**
Septembre	1	9	0	28	2	**40**
Octobre	1	18	0	18	2	**39**
Novembre	1	13	0	27	1	**42**
Décembre	0	18	0	36	2	**56**
TOTAL	**9**	**145**	**1**	**311**	**22**	**488**

PA : permis d'aménager - PC : permis de construire - PD : permis de démolir
DP : Déclaration préalable - CU : Certificat d'urbanisme

AUTORISATIONS D'URBANISME (AU) VENTILÉES COMMUNALEMENT

Commune/AU	PA	PC	PD	DP	CU	TOTAL
La Salvetat-Saint-Gilles	2	33	0	122	3	**160**
Lassere-Pradère	1	15	0	34	5	**55**
Léguevin	2	5	0	95	5	**167**
Lévignac	4	27	1	41	7	**80**
Mérenvielle	0	3	0	9	1	**13**
Sainte-Livrade	0	2	0	10	1	**13**
TOTAL	**9**	**145**	**1**	**311**	**22**	**488**

Les déclarations préalables ressortent comme la principale AU traitée à l'échelle de chacune des communes

URBANISME

COMPARATIF DES AUTORISATIONS D'URBANISMES TRAITÉES DEPUIS LA CRÉATION DU SERVICE

Commune/Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020
La Salvetat-Saint-Gilles	127	175	167	132	166	160
Lassere-Pradère	42	52	96	60	70	55
Léguevin	147	166	203	183	172	167
Lévignac	47	46	76	72	88	80
Mérenvielle	6	12	12	20	22	13
Sainte-Livrade	7	13	13	8	13	13
TOTAL	**376**	**464**	**567**	**475**	**531**	**488**

Pour mémoire, la Commune de La Salvetat-Saint-Gilles étant positionnée en carence depuis le 1e janvier 2018, l'autorité administrative de l'État est compétente pour délivrer les AU conduisant à la construction d'au moins 2 logements (PC, PA, DP de division).

ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES EN 2020

- **Aide technique sur diverses questions posées par téléphone et mail par l'ensemble des communes.**
- **Assistance sur le contentieux de dossiers.**
- **Participation aux réunions techniques en tant que PPA : révision du PLU Sainte Livrade et Mérenvielle.**
- **Participation aux réunions en tant que PPA et interface entre le commissaire enquêteur et les communes) : révisions des PLU Sainte Livrade et Mérenvielle.**

RESSOURCES HUMAINES

RESSOURCES HUMAINES

- **1.6 ETP instructeurs**
- **0.5 ETP secrétariat**

*ETP : équivalent temps plein

ATOUTS DU SERVICE

Cette partie du bilan est traitée de façon très synthétique. En effet, une mission a été confiée à Madame Roulaud afin de recenser l'ensemble des besoins des communes pour l'évolution du service ADS en vue d'une mutualisation entre le service commun de la CCST et la commune de Plaisance-du-Touch.

ATOUTS DU SERVICE

- **Harmonisation des procédures**
- **Mutualisation des coûts**
- **Veille ADS à destination des communes**
- **Réseau d'échanges entre les communes pour les questions inhérentes à l'ADS et l'urbanisme**

Commune de Lévignac

DOMAINE PUBLIC ET INFRASTRUCTURES

POUR LA TRANSFORMATION ET LA PERENNITÉ DE NOTRE TERRITOIRE

Les services techniques de la Communauté de Communes de la Save au Touch exercent deux compétences principales :

- **La gestion des voies communales**
- **La gestion des ouvrages d'art sous voies communales**

Pour la première, la Communauté de Communes gère environ **220 km de voiries communales** (voies circulables aux véhicules, trottoirs et pistes cyclables). L'année 2020 a été spécifique pour le service entre les différents confinements dus au COVID qui ont entraîné soit un arrêt, soit un report, soit une annulation de chantier.

Malgré ce contexte unique, nous avons pu mener à bien plusieurs projets importants :

- Sur Plaisance-du-Touch, réalisation de quais de bus
- Sur Lingfield et Montaigne, réfection trottoir et passage piéton rue de la Nièvre, reprises des désordres dus à la végétation Boulevard des Capelles
- Sur La Salvetat, réfection de trottoir et mise aux normes de passages piétons
- Sur Lévignac, recalibrage du chemin d'En Téoulé
- Les chantiers d'entretien courant avec le marché des revêtements, de l'enrobé projeté, du pontage de fissures et des petits travaux

Pour la seconde, la Communauté de Communes gère 22 ouvrages d'art situés sous voiries communales et a réalisé lors de l'année 2020 **l'inspection détaillée périodique** de ces ouvrages.

Ce contrôle réglementaire réalisé par un bureau de contrôle extérieur, a amené la Communauté de Communes à sécuriser 2 ouvrages ouverts à la circulation (le Pont de Lasserre Chemin du Rémoulin et le Pont du Chemin d'En Cavit à Lévignac) par la mise en place d'un système de priorité, limitant le passage à un seul véhicule de type Véhicule léger.

65,9

la distance en kilomètres couverte par les pistes, bandes et cheminements cyclables de la CCST

Pour l'année 2021 qui vient de démarrer, la Communauté de Communes a programmé plusieurs axes de développement :

- Réalisation de pistes cyclables (Liaison entre la piste existante Pierre et Marie Curie à Plaisance vers le quartier des Ocrelines, réalisation d'une piste cyclable Chemin des Chênes à Lasserre-Pradères) - 400 000 € de budget
- Sécurisation des ouvrages d'art ayant fait l'objet de remarques lors des inspections détaillées périodiques - environ 500 000 € de budget
- Recalibrage de l'Avenue des Martinets à Plaisance-du-Touch - 300 000 € HT,
- Recalibrage de l'impasse des Lilas à La Salvetat Saint-Gilles - 200 000 € HT,
- Réalisation d'un rond-point sur la Route de Toulouse à Léguevin - 250 000 €
- Recalibrage du chemin d'En Téoulé tranche conditionnelle - 100 000 € HT
- Diagnostic de l'état des voiries communales en vue d'établir un état des lieux général et mettre en place un programme pluriannuel d'investissement - 35 000 € HT

TEREX

ACTION ET COHÉSION SOCIALE

En 2020, la crise sanitaire COVID-19 a nécessité pour les 4 équipes des centres sociaux une adaptation inédite professionnellement. **Elles ont innové, inventé, osé et ont modifié leurs façons d'agir pour maintenir l'accompagnement des habitants les plus fragiles,** aller à leur rencontre, soutenir des parents dans l'exercice de leur rôle parental et rester un lieu ressource d'écoute, de lien et d'animation. Les 4 équipes sont restées attentives aux besoins des habitants et aux attentes exprimées par les élus locaux. Au fil de l'année, le présentiel autant que faire se peut, a été maintenu pour favoriser la rencontre avec les habitants.

STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (AVS)

Les structures AVS agréées « Centre Social » inscrivent **leur projet en complémentarité des offres d'intervention sociale dans le territoire.**

Ce sont des **lieux de vie sociale et des lieux ressources de proximité** à vocation globale familiale et intergénérationnelle qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale proposant aux habitants :

- Services et activités à finalités sociales, éducatives, culturelles ou de loisirs et adaptés aux besoins des habitants,
- Accompagnement de projets collectifs des habitants pour répondre à leurs attentes et besoins,
- Accompagnement de la citoyenneté en faveur du pouvoir d'agir des habitants sur les questions de société qui concernent leur territoire.

L'AVS repose sur une **dynamique de mobilisation des habitants** et sur des **interventions sociales collectives** et parfois individuelles.

Cette dynamique permet aux habitants de participer à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions par une démarche globale adaptée aux problématiques sociales d'un territoire.

4 MISSIONS :

- Inclusion sociale et socialisation des personnes dans leur environnement.
- Dynamique de mobilisation des habitants.
- Développement des liens sociaux et cohésion sociale sur le territoire.
- Prise de responsabilités des usagers et développement de la citoyenneté de proximité.

5 OBJECTIFS :

- Organiser une fonction accueil.
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés.
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population.
- Mettre en œuvre une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.

6 CHAMPS D'INTERVENTION :

- Accompagnement des familles et des parents.
- Accès aux droits.
- Accès à la culture.
- Lutte contre l'isolement.
- Citoyenneté.
- Implication des jeunes.

LES CHIFFRES ET RÉALISATIONS CLÉS À RETENIR DE L'ANNÉE 2020.

ACTIONS EN DISTANCIEL

- Conception de programmes d'activités « le centre social entre chez vous » pour les habitants à faire seul ou en famille (idées bricolage, jeux de mémoire, recettes de cuisine, idées lecture, information pour le quotidien, etc...).
- Création de contes et diffusion par WhatsApp.
- Collecte de témoignages, d'idées et de dessins par mail et réalisation d'un diaporama des 4 stuctures.
- Ateliers mémoire, cuisine en visioconférence.

ACTIONS EN PRÉSENTIEL

Appui aux familles.

- Accueil/animation/écoute parents-enfants 0-3 ans et 4-11 ans dans les murs et hors les murs (respect des divers protocoles, petits groupes de 6 personnes).
- Création d'une activité individualisée d'aide aux devoirs CP-CM2 avec les familles non francophones.

Appui aux seniors et aînés.

- Accueil individualisé dans les murs ou à leur domicile (écoute, orientation, informations, aide au numérique, animation culturelle).

Actions pour tous les publics

- Ateliers marche/visites, cafés discussions, prêt de jeux de sociétés, de livres, et d'albums jeunesse.

NOUVELLES ACTIONS

Amplification de l'accueil individualisé.

- Écoute, orientation, aide numérique, aide aux devoirs.

Défis collectifs à distance pour garder les liens.

- Défi épouvantails, dessins,...

Visites à domicile.

- Prise de contact, chants, musique, mini spectacles dans les jardins,...

Activités en petits groupes de 6 personnes.

- Les ateliers sont multipliés par 2 ou 3 pour permettre l'accueil d'un plus grand nombre.

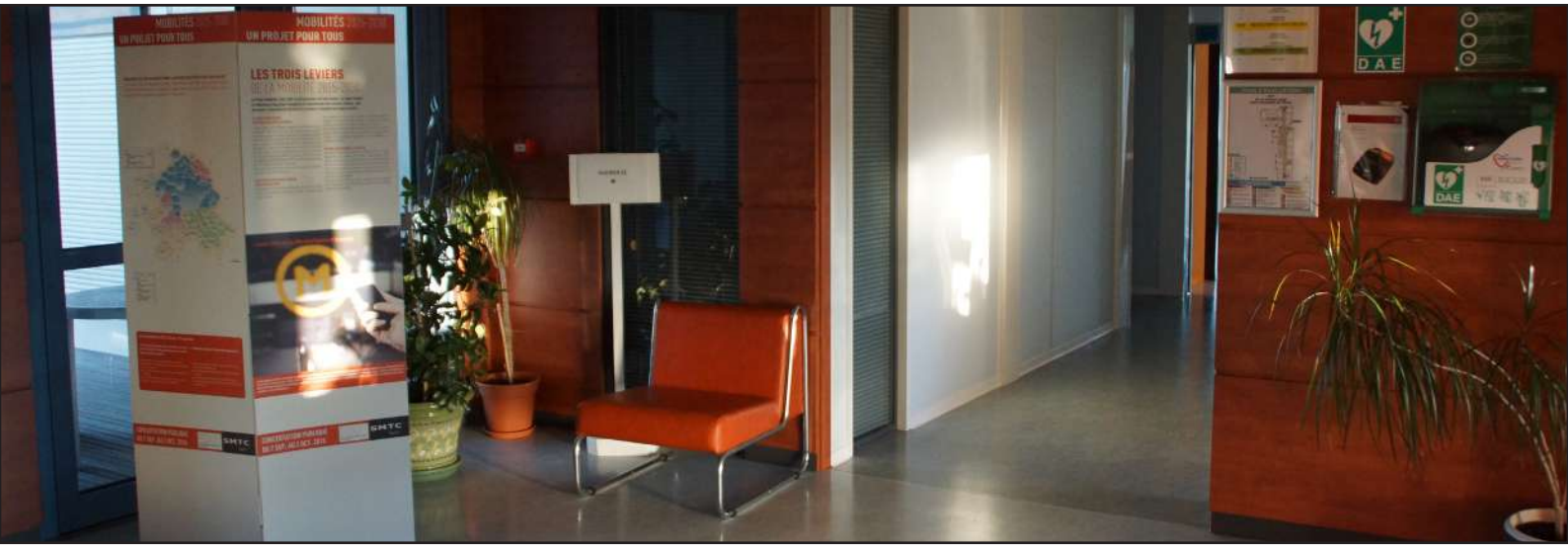

ACTION ET COHÉSION SOCIALE

QUELQUES ACTIONS ET RÉALISATIONS « PHARE » DES CENTRES SOCIAUX EN 2020.

COUP DE POUCE NUMÉRIQUE

Les habitants sont accueillis sur rendez-vous individualisé pour :

- Mieux appréhender leur outil numérique (Smartphone, PC mobile, tablette,...)
- Bénéficier d'une aide technique pour participer à une visioconférence, pour leurs démarches administratives et pour leurs prises de rendez-vous en ligne.

INITIATIVES DURANT CONFINEMENT ET DÉCONFINEMENT

- Prêt de jeux, d'albums jeunesse, de livres, de box matériel pour activités bricolage, jeux,...
- Prêt d'une salle au centre social pour qu'une personne participe à une visioconférence.
- Expositions éphémères sur quartiers, défis collectifs (dessins aux fenêtres, épouvantails dans les jardins).

MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

- Création de newsletters, de programmes ou livrets d'activités à faire à la maison et envoi par mail ou distribution auprès des adhérents/participants.
- Appels téléphoniques, mails réguliers (jusqu'à 45 appels et 100 mails par semaine).
- Visites, animations, musique à domicile dans les jardins, mini spectacles sur la rue et en bas d'immeubles,...
- Vidéos contes, activités cuisine,...

PERSPECTIVES 2021

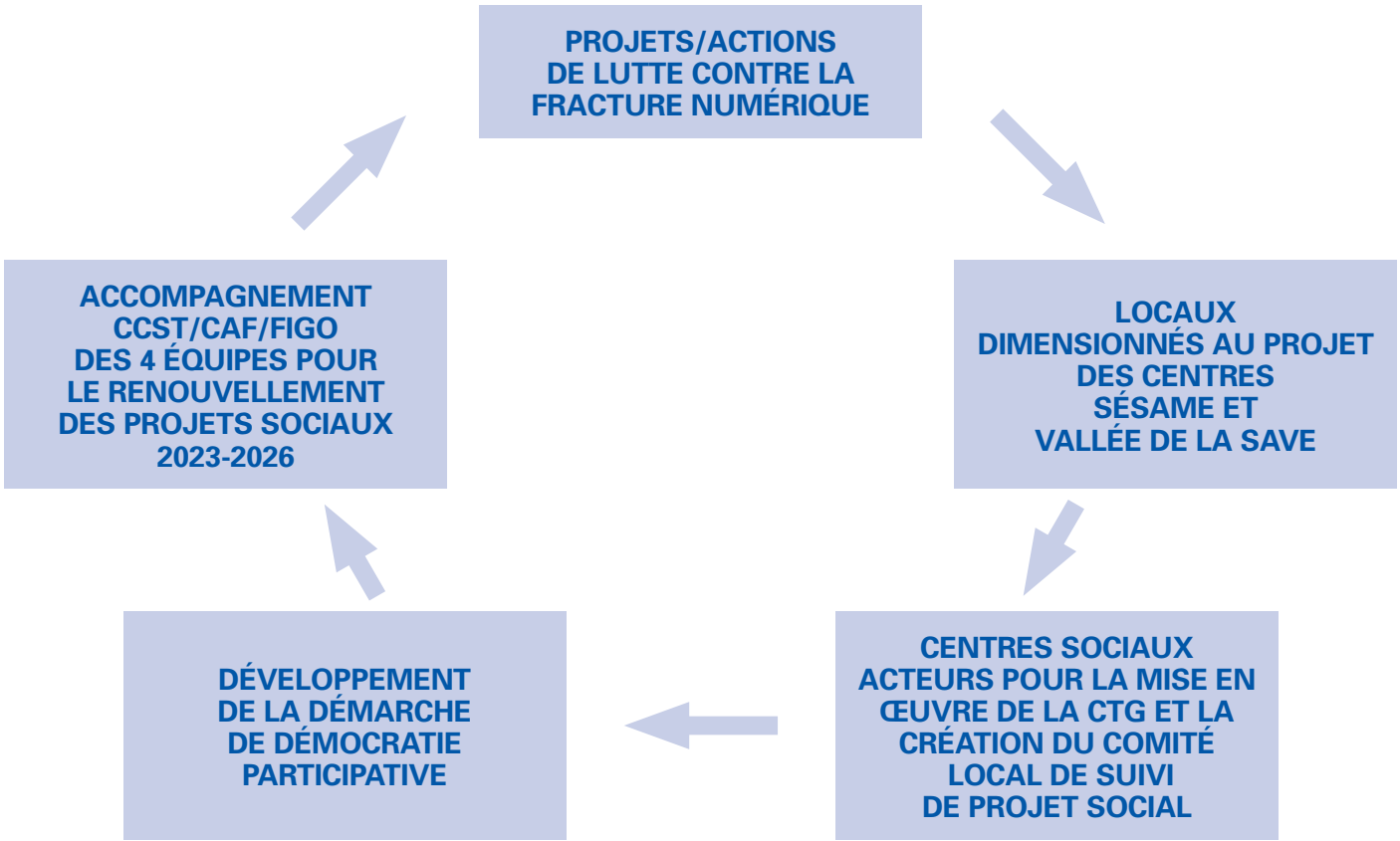

PAPER MATE
by Reynolds
1er SYNDICAT D'AIRE

save-touch.org